

- O -

AMENDEMENT

Projet de loi 103
Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer
notamment la situation des mineurs transgenres

ARTICLE 9 – Modifiant l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne

L'article 9 du projet de loi est modifié par le remplacement de « l'identité de genre » par « l'identité de genre, l'expression de genre ».

AMENDEMENT

Projet de loi 103

Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres

ARTICLE 15

L'article 15 du projet de loi est modifié par l'insertion, au paragraphe 2° et après le mot « psychiatre » de « , d'un travailleur social ».